

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
NARBONNE

DOMAINE :

FINANCES
LOCALES

SOUS-DOMAINE :

DECISIONS
BUDGETAIRES

OBJET :

AFFECTATION DU
RESULTAT DE
L'EXERCICE 2023

M14

Nombre de
Conseillers en
exercice : 11

DATE DE LA
CONVOCAION :
04/03/2024

DATE DE
L'AFFICHAGE :
12/03/2024

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE



COMMUNE MONTBRUN DES CORBIERES

N° 2024-04

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du conseil municipal du LUNDI 11 MARS 2024 à 18H15

Le Conseil municipal de la Commune de **Montbrun des corbières**

Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, **sous la Présidence de Claude BOUTET.**

Présents : AUDEMARD D'ALANCON Guy, BOUTET Claude, BIARD Jean-Pierre, CATHARY Claude, FABRA Stéphane, FORT Arnaud, GARCIA Fabien, VERMEESCH Frédérique Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : BACOU Bertrand, FAUSTINO Sabine Procurat° D'alancon Guy –MANITCH Serge Procurat° BIARD Jean-Pierre.

Secrétaire : FORT Arnaud Adjoint Serge ESQUIVA.

LE CONSEIL MUNICIPAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2023, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :

-13 396.80 €

Pour Rappel : Déficit reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :

-2 472.34 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : -9 199.18 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 69 207.11 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0.00 €

En recettes pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 22 595.98 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par LE CONSEIL MUNICIPAL, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 22 595.98 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 44 138.79 €

Le Conseil municipal,

APPROUVE :

Par 08 voix POUR + 2 PROCURATIONS (AUDEMARD D'ALANCON Guy + Procuration FAUSTINO Sabine, BOUTET Claude, BIARD Jean-Pierre + procuration MANITCH Serge, CATHARY Claude, FABRA Stéphane, VERMEERSCH Frédérique, FORT Arnaud, GARCIA Fabien)

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an-ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre. La convocation du C.M et compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire,
Claude BOUTET.

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal contains the text 'MUNICIPALITE DES CORBIERES' at the top and 'MARIPOL * 11 (AUDE) *' at the bottom, with a central emblem.

La Secrétaire de séance,
Arnaud FORT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Fort', written over a horizontal line.